

LINKY, LA 5G ET LEUR MONDE

Site non subventionné par Xavier Niel.



5G : DES DIZAINES DE COMMUNES S'OPPOSENT

Communes :

À ce jour, nous avons recensé 69 communes, représentant plus de 4 millions de personnes (4.284.410), qui se sont prononcées pour un moratoire sur le déploiement de la 5G ou simplement opposées à la 5G.

Pour nous signaler une commune ne figurant pas ci-dessous et ayant pris position contre la 5G, nous écrire à

nicolas[at]lagedefaire-lejournal.fr

La mairie de Villeurbanne, qui souhaite un moratoire sur la 5G. (DR : Sémi Debbeche)

- **Ascaïn** (64), 4 231 habitant·es : la municipalité **a voté** le 29 septembre à l'unanimité en faveur d'un moratoire «*sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations pour son exploitation tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti*».
- **Avignon** (84), 91 921 habitant·es : la maire de cette commune **a déclaré** souscrire «*à l'idée d'un moratoire au moins jusqu'au rendu de ce rapport de l'ANSES*».
- **Bailleul** (59), 15 019 habitant·es : le conseil municipal **a voté** le 17 décembre 2020 en faveur d'un moratoire national sur la 5G, mettant en avant les questions relatives à la santé et à l'environnement.
- **Besançon** (25), 115 934 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Biriatou** (64), 1 218 habitant·es : la municipalité **s'est prononcée** le 25 septembre 2020 pour l'instauration d'un moratoire «*tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et*

environnementaux n'ont pas abouti».

- **Blois** (41), 46 086 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Bordeaux** (33), 254 436 habitant·es : le conseil municipal a émis en **vœu**, le 29 septembre 2020, «*pour une étude d'impact préalable au déploiement de la 5G à haute fréquence, et le lancement d'un grand débat citoyen* ». Il réclame notamment «*qu'un débat public sur la 5G soit enclenché au niveau local et national afin d'avancer en toute transparence sur ce sujet* ». Le maire a également signé la **tribune** du 12 septembre 2020.
- **Bourg-en-Bresse** (01), 41 527 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Brinon** (58), 181 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Carmaux** (81), 9 641 habitant·es : la municipalité **a voté** le 17 décembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G, en mettant en avant l'absence de débat public, ainsi que l'absence d'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux.
- **Champagnier** (38), 1 226 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Champ-sur-Drac** (38), 3 007 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Chateldon** (63), 773 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Courrières** (62), 10 544 habitant·es : le 10 décembre 2020, le conseil municipal a adopté **une motion** «*contre le déni de démocratie infligé par l'état aux citoyens et aux élus locaux sur le déploiement de la 5G*». Il exige notamment que le gouvernement «*organise un grand débat public national autour des attentes de notre société quant au déploiement de la 5G*».
- **Dieulefit** (26), 3 159 habitant·es : la municipalité a voté le 14 septembre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.
- **Dun-sur-Meuse** (55), 661 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Faches-Thumesnil** (59), 17 835 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12

septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

- **Fontenay-sous-Bois** (94), 52 939 habitant·es : le maire Jean-Philippe Gautrais a pris un **arrêté** pour suspendre le déploiement de la 5G au moins jusqu'à ce que soient finalisées des études officielles sur les impacts environnementaux et sanitaires de cette technologie.
- **Fos** (31), 237 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Grabels** (34), 8 430 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Grenoble** (38), 158 454 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Hendaye** (64), 16 328 habitant·es : estimant que « *le principe de précaution doit en tout état de cause prévaloir en matière de santé publique mais aussi de conséquences sur l'environnement et le climat* », le conseil municipal **s'est prononcé** le 26 août 2020 à l'unanimité en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.
- **Holtzheim** (67), 3 656 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Izon** (33), 5 878 habitant·es : le conseil municipal a voté le 25 novembre 2020 à l'unanimité **une motion** « *afin de sursoir à toute implantation d'antennes de téléphonie sur son territoire et demande la tenue d'un débat plus large sur le déploiement de la 5G* ».
- **La Chapelle Moulière** (86), 705 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **La Roche-Saint-Secret** (26), 452 habitant·es : le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.
- **Larreule** (65), 410 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Le Poët Laval** (26), 933 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Lercoul** (09), 22 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été*

2021 », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

- **Lille** (59), 232 787 habitant·es : le conseil municipal a adopté le 9 octobre 2020 une **délibération** pour instaurer un moratoire sur le déploiement de la 5G, « *au moins jusqu'à la publication du rapport attendu de l'ANSES en 2020* ». Il réclame en outre qu'« *un grand débat métropolitain soit organisé sur ce sujet de société d'ici la fin de l'année 2020, impliquant acteurs publics, privés, experts et citoyens* ».
- **Limay** (78), 16 820 habitant·es : le conseil municipal a voté en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G, au moins jusqu'à la remise du rapport de l'Anses. « *On peut se passer de la 5G. La fibre optique permet déjà de répondre à la demande actuelle* », affirme Djamel Nedjar, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, dans les colonnes du Parisien.
- **Loos-en-Gohelle** (62), 6 855 habitant·es : c'est notamment grâce à l'**intervention** de « *deux représentants d'un collectif anti-5G, le même qui s'était opposé au compteur Linky* », que la municipalité a rédigé une motion sur la 5G. Le maire souhaite qu'un débat public puisse avoir lieu préalablement à un éventuel déploiement.
- **Lyon** (69), 516 092 habitant·es : le conseil municipal a émis un **vœu** le 28 septembre 2020, en faveur d'un « *moratoire sur la mise en place des infrastructures et équipements relevant des technologies 5G* ». Le texte demande notamment que « *la Ville de Lyon se saisisse des moyens à sa disposition pour empêcher le déploiement de la 5G sur son territoire dans l'attente de la tenue d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et les usages numériques* ». Le maire a également signé la **tribune** du 12 septembre 2020.
- **L'Union** (31), 11 715 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Malakoff** (92), 30 720 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Marçais** (18), 282 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Marseille** (13), 863 310 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Mauléon-Licharre** (64), 2 954 habitant·es : le conseil municipal a **adopté** le 7 décembre 2020 une motion demandant que « *le gouvernement instaure un moratoire (...) tant qu'un débat réellement démocratique (...) n'aura pas été organisé* ». Il souhaite aussi que « *la commune applique ce moratoire sur son territoire* » et que « *la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers le développement de la fibre* ».
- **Mérignac** (33), 70 105 habitant·es : le conseil municipal à l'unanimité a adopté le 5 octobre une **délibération** pour demander au gouvernement un moratoire en attendant « *la*

réalisation d'une étude globale et indépendante sur les impacts climatiques, environnementaux, sanitaires, technologiques et financiers de la 5G », ainsi que l'organisation d'un débat public. Il souhaite également que les communes concernées « *soient consultées avant la mise en œuvre effective* » de la 5G.

- **Millau** (12), 22 002 habitant·es : la ville **s'est prononcée** contre le déploiement de la 5G, «*en accord avec la Convention Citoyenne pour le Climat*», et demande «*au gouvernement d'initier un débat démocratique décentralisé en forme de moratoire, avant d'imposer ce grand déploiement de la 5G sur l'ensemble du territoire*».
- **Mitry-Mory** (77), 19 931 habitant·es : la municipalité **refuse** l'installation de la 5G au moins tant que l'Anses n'a pas remis son rapport sur les risques que cette technologie fait courir sur la santé humaine.
- **Montjoux** (26), 332 habitant·es : le conseil municipal a voté le 7 septembre 2020 en faveur d'un moratoire sur la 5G. En outre, **ce vœu** demande la réforme de la loi Elan afin de rendre de nouveau obligatoire pour les opérateurs le dépôt d'un « *Dossier d'Information auprès de la Mairie (Demande de D.I.M.)*, rendant ensuite disponible toutes les informations techniques du projet d'implantation (seuils d'exposition, hauteur du mât, etc.) publiques auprès de la Mairie afin d'en informer les habitant(e)s et recueillir leurs observations ».
- **Nantes** (44), 314 138 habitant·es : la municipalité **a voté** en faveur d'un moratoire et organise un débat public avant de donner ou non son feu vert aux opérateurs de téléphonie mobile.
- **Paris 12^e** (75), 141 287 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Périgny** (17), 8 130 habitant·es : le conseil municipal a adopté le 17 novembre 2020 une **délibération** portant sur un moratoire sur la 5G, la maire étant chargée de «*faire remonter [les] inquiétudes auprès du représentant de l'état*».
- **Persan** (95), 13 386 habitant·es : la mairie s'oppose, dans les conditions actuelles, au déploiement de la 5G, **refusant** notamment la construction d'une antenne à l'opérateur Orange.
- **Pleyber-Christ** (29), 3 139 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Pointe-à-Pitre** (971), 15 923 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Poitiers** (86), 88 291 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander «*un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021*», et jusqu'à ce qu'un «*débat démocratique décentralisé*» ait été organisé.
- **Pont-Chretien-Chabenet** (36), 925 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12

septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.

- **Rennes** (35), 216 815 habitant·es : le conseil municipal a décidé d'**interdire au moins provisoirement** le déploiement de la 5G sur son territoire. Parallèlement, il a mis en place **une mission d'étude** sur la 5G qui doit rendre ses conclusions fin mars 2021 après avoir organisé des ateliers et un débat public.
- **Rions** (33), 1 556 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Rouvroy** (62), 8 912 habitant·es : « *En comparant les opposants à la 5G à des défenseurs du "modèle Amish", [le président de la République] a réduit le débat à une opposition culturelle stérile entre partisans et pourfendeurs du progrès* », s'émeut le conseil municipal dans **une délibération** du 11 décembre à travers laquelle il réclame un moratoire sur le déploiement de la 5G.
- **Saint Egrève** (38), 15 838 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Saint-Germain-au-Mont-d'Or** (69), 3 085 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Saint-Herblain** (44), 46 352 habitant·es : le 9 octobre 2020, la municipalité **a voté** en faveur d'un moratoire sur la 5G : « *En effet, à l'instar de la proposition de la Convention citoyenne pour le climat, il semble nécessaire de laisser du temps à la réalisation des études d'impacts de cette nouvelle évolution technologique* ».
- **Saint-Loubès** (33), 9 509 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Saint-Maixent-l'École** (79), 6 982 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Saint-Médard-en-Jalles** (33), 31 145 habitant·es : le conseil municipal a voté le 30 septembre 2020 une **délibération** pour faire part de ses inquiétudes quant aux conséquences sanitaires et environnementales de cette technologie, et demandant à la métropole d'étudier « *l'implantation de zones blanches* » dans la commune.
- **Saint-Pée-sur-Nivelle** (64), 6 849 habitant·es : le conseil municipal **s'est positionné** le 8 octobre 2020 en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G afin de laisser du temps

à un « *débat scientifique* ».

- **Saint-Philbert-sur-Risle** (27), 787 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Saint-Pierre-du-Vauvray** (27), 1 282 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Strasbourg** (67), 280 966 habitant·es : la maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Tours** (37), 135 787 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Ustaritz** (64), 6 818 habitant·es : le 24 septembre 2020, le conseil municipal **s'est prononcé** à l'unanimité « *en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G et donc sur la délivrance aux opérateurs des autorisations pour son exploitation tant que les études scientifiques sur les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti* ».
- **Villeneuve-d'Ascq** (59), 63 408 habitant·es : le conseil municipal a voté le 13 octobre 2020 une **motion** réclamant l'application d'un moratoire « *sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G sur son territoire* », et cela « *tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologiques et sanitaires n'aura pas été mené pour mettre en balance les inconvénients et les suppléments de service rendus par cette technologie* ».
- **Villeparisis** (77), 26 322 habitant·es : « *Apparemment, on n'a pas le droit de parler de la 5G. Or les citoyens se posent des questions. Il y a donc obligation d'organiser un débat* », **dénonce le maire** Frédéric Bouche au journal *La Marne*. En attendant, la municipalité a décidé de ne pas autoriser la 5G sur sa commune.
- **Villeurbanne** (69), 147 712 habitant·es : le maire de cette commune a signé le 12 septembre 2020 une **tribune** pour demander « *un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021* », et jusqu'à ce qu'un « *débat démocratique décentralisé* » ait été organisé.
- **Yerres** (91), 29 338 habitant·es : « *Il y a un flou et nous avons préféré prendre un moratoire par principe de sécurité sanitaire* », **a expliqué le maire** au journal *Le Parisien*.

[Vous connaissez des communes opposées à la 5G ? Écrivez-nous à l'adresse suivante :

sexylinky@refuser-compteur-linky.fr]

Collectivités :

- **Assemblée de Corse**, 334 938 habitant·es : Le 31 juillet 2020, l'Assemblée de Corse a voté à l'unanimité des votant·es une demande de moratoire sur le déploiement de la 5G. Pour expliquer son choix, elle met notamment en avant la défense de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique et la nécessité d'avoir plus d'informations sur les impacts sanitaires que pourrait avoir cette technologie.
- **Région Occitanie**, 5.845.102 habitant·es : le 19 novembre 2020, la Région a émis **un vœu** réclamant l'instauration d'un moratoire sur le déploiement de la 5G au niveau national en attente des «*des conclusions des études de l'ARCEP et de l'ANSES et tant qu'un débat démocratique avec les citoyens et scientifiques permettant d'approfondir les impacts écologiques et sanitaires de la 5G et d'évaluer l'utilité sociale des usages de la 5G n'aura pas été mené*».
- **Communauté d'agglomération Hénin-Carvin**, 125 453 5.845.102 habitant·es : la CAHC a approuvé le 17 décembre 2020 **une motion** «*contre le déni de démocratie, d'information, et de transparence infligé par l'Etat et les opérateurs aux citoyens français et aux élus locaux sur le déploiement de la 5G*».

Élu·es :

Liste des député·es et sénateurs signataires de la **tribune** du 12 septembre 2020 réclamant un moratoire sur le déploiement de la 5G :

- **Manon Aubry**, députée européenne (FI)
- **Delphine Batho**, députée des Deux-Sèvres (GE)
- **Esther Benbassa**, sénatrice de Paris (EELV)
- **Manuel Bompard**, député européen (FI)
- **Damien Carême**, député européen (EELV)
- **Leïla Chaïbi**, députée européenne (FI)
- **Alexis Corbière**, député de Seine-Saint-Denis (FI)
- **David Cormand**, député européen (EELV)
- **Karima Delli**, députée européenne (EELV)
- **Frédérique Dumas**, députée des Hauts-de-Seine (groupe Liberté et territoires)
- **Caroline Fiat**, députée de Meurthe-et-Moselle (FI)
- **Guillaume Gontard**, sénateur de l'Isère (DVG)
- **Claude Gruffat**, député européen (écologiste)
- **Yannick Jadot**, député européen (EELV)
- **Bastien Lachaud**, député de Seine-Saint-Denis (FI)
- **Michel Larive**, député de l'Ariège (FI)
- **Jean-Luc Mélenchon**, député des Bouches-du-Rhône (FI)
- **Mathilde Panot**, députée du Val-de-Marne (FI)
- **Anne-Sophie Pelletier**, députée européenne (FI)

- **Loïc Prudhomme**, député de la Gironde (FI)
- **Adrien Quatennens**, député du Nord (FI)
- **Jean-Hugues Ratenon**, député de la Réunion (FI)
- **Michèle Rivasi**, députée européenne (EELV)
- **François Ruffin**, député de la Somme (FI)
- **Mounir Satouri**, député européen (EELV)
- **Sophie Taillé-Polian**, sénatrice du Val-de-Marne (G.s)
- **Bénédicte Taurine**, députée de l'Ariège (FI)
- **Jennifer de Temmerman**, députée du Nord (EDS)
- **Marie Toussaint**, députée européenne (EELV)

Articles récents

» FRITURE SUR LA 5G


» EHS: NI MÉTRO, NI BOULOT, NI DODO

» 5G : DES HUMAINS CONTRE DES MACHINES

» LE SABOTAGE, DE MOINS EN MOINS TABOU

» LA NOUVELLE BONNE PIOCHE D'ATOS

Archives

Sélectionner un mois 

Les articles